



*A l'attention des joueuses, joueurs et de leurs parents.*

La saison 2016-17 vient à peine de s'achever que nous préparons déjà la prochaine. Comme chaque année, il nous est important de pouvoir anticiper au maximum le traitement des dossiers de licence de manière à ne pas être trop surchargé au mois de septembre mais aussi et surtout pour pouvoir rapidement engager nos équipes pour les championnats 2017-18.

La procédure de demande ou renouvellement de licence est plus simple pour cette nouvelle saison.

**Vous pouvez retourner vos dossiers complets à:**

ERGUE QUIMPER HANDBALL  
Maison des associations  
53 impasse de l'Odet  
29000 QUIMPER

Contacts :

Daniel BEILLOEIL : 06.80.15.50.35

Magali NERROU : 06 01 85 24 24

Site Internet des clubs : [www.hbcg29.fr](http://www.hbcg29.fr) et [quimperhandball.over-blog.com](http://quimperhandball.over-blog.com)

Courriel : [licences.eqhb@gmail.com](mailto:licences.eqhb@gmail.com)

#### Tarifs saison 2017/2018

<b>Ecole de Hand -9 ans</b>	<b>Années 2009 et après</b>	<b>75.00€</b>
<b>Catégorie -11 ans</b>	<b>Années 2007-2008</b>	<b>90,00€</b>
<b>Catégorie -13 ans</b>	<b>Années 2005-2006</b>	<b>105.00€</b>
<b>Catégorie -15 ans</b>	<b>Années 2003-2004</b>	<b>110.00€</b>
<b>Catégorie -18 ans</b>	<b>Années 2000-2001-2002</b>	<b>125.00€</b>
<b>Catégorie Seniors</b>	<b>Années 1999 et avant</b>	<b>145.00€</b>
<b>Catégorie Loisirs</b>	<b>Années 1999 et avant</b>	<b>85.00€</b>
<b>Dirigeant</b>		<b>50.00€</b>

**Réduction de 10 euros pour tout dossier parvenu avant le 15 juillet**

**Réduction famille : Forfait de -10 € pour 2 licences, - 15€ pour 3 licences**

**UN DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE ACCEPTE, et dans ce cas la remise ne pourra être appliquée !!!**

## Procédure de licence par Gesthand

1 – le joueur **senior** licencié la saison dernière, reçoit une demande de renouvellement de licence du **Club**,  
Il suffit de suivre Gesthand avec le lien pour compléter le dossier...

Laissez-vous guider.

Pour les licenciés de la saison passée, si le certificat médical de l'année dernière :

- 1) est daté **avant le 1<sup>er</sup> juin 2016**, il faut un nouveau certificat médical daté à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2017**.
- 2) est daté **après le 1<sup>er</sup> juin 2016**, il suffit de remplir le questionnaire santé, le scanner et le remettre **impérativement** au secrétariat.

Puis, **valider la demande**.

2 – le joueur **mineur** licencié la saison dernière, reçoit une demande de renouvellement de licence du club,  
c'est la même procédure que pour les seniors.

Il suffit de suivre Gesthand avec le lien pour compléter le dossier, **pour les mineurs**, comme l'an passé **il faut remplir l'autorisation parentale**.

Laissez-vous guider.

**Ne pas oublier de valider la demande.**

3 – Pour un nouveau licencié, faire la demande de licence au club, qui retourne afin de compléter le dossier :

- Identité
- Adresse et contact
- Licence
- Justificatifs

4– Après avoir enregistré, le joueur clique sur « Finaliser » pour valider la licence

5– **Il donne au club l'original du certificat médical ou le questionnaire de santé ainsi que le règlement\* de la licence.**

- par courrier
- lors des permanences (prévues à partir d'août)
- ou au responsable d'équipe

6 – **Après avoir reçu ces éléments, y compris le règlement, le club peut confirmer la licence. Le joueur est qualifié dès le lendemain (au plus tard à 23h59 le vendredi).**

## Procédure de création de licence par le club

Si le joueur n'a pas la possibilité d'utiliser la procédure Gesthand, il peut transmettre le dossier au club qui traitera la demande de licence.

***\*Règlement licence : chèques, chèques vacances, etc...***